

PROCEDURE POUR RECEVOIR LES FICHES D'HEBERGEMENT

1. Recherche sur INTERNET :

<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/commerce/horeca/hotellerie/fiches-hebergement.html>

2. TEXTE D'EXPLICATION :

Les établissements d'hébergement doivent vérifier l'identité des voyageurs qu'ils hébergent et remplir ou leur faire remplir des fiches d'hébergement.

Les logeurs peuvent transmettre ces données par voie électronique de 3 façons :

- en saisissant les fiches directement dans l'**application de collecte électronique** accessible par internet. Cette application requiert une **demande d'accès préalable**. Son utilisation est **gratuite** ;
- en **exportant un fichier au format XML** depuis leur logiciel hôtelier et en le transmettant via l'application de collecte électronique accessible par internet. Cette méthode évite une **double saisie des données à transmettre**. Les frais d'adaptation de leur logiciel sont à leur charge, mais devraient pouvoir être partagés entre tous les utilisateurs d'un même logiciel ;
- en interfaçant directement leur système hôtelier avec un **webservice** permettant de transmettre des fiches en temps réel. Dans ce cas, les frais d'adaptation de leur logiciel sont à leur charge.

Personnes concernées

Tout établissement d'**hébergement collectif** ou d'**hébergement touristique privé** doit remplir / faire remplir des fiches d'hébergement pour **chaque voyageur**, à l'exception des personnes accompagnant le voyageur principal (**tous les enfants** et toutes les **personnes voyageant en groupe** sont repris sur la même fiche).

L'utilisation de fiches d'hébergement sous forme électronique est **obligatoire** pour :

- les établissements d'hébergement de **10 chambres ou plus** ;
- les campings de **25 emplacements ou plus**.

Elle est **facultative** pour les autres établissements. Néanmoins, le choix du logeur d'utiliser les fiches sous forme électronique est **irréversible**.

Démarches préalables

L'utilisation de l'application des fiches d'hébergement n'est **possible que dans les configurations suivantes** :

Systèmes d'exploitation :

- Windows 2000 ;
- Windows XP ;
- Windows Vista 32 et Vista 64 ;
- Windows 7 ;
- Mac OS.

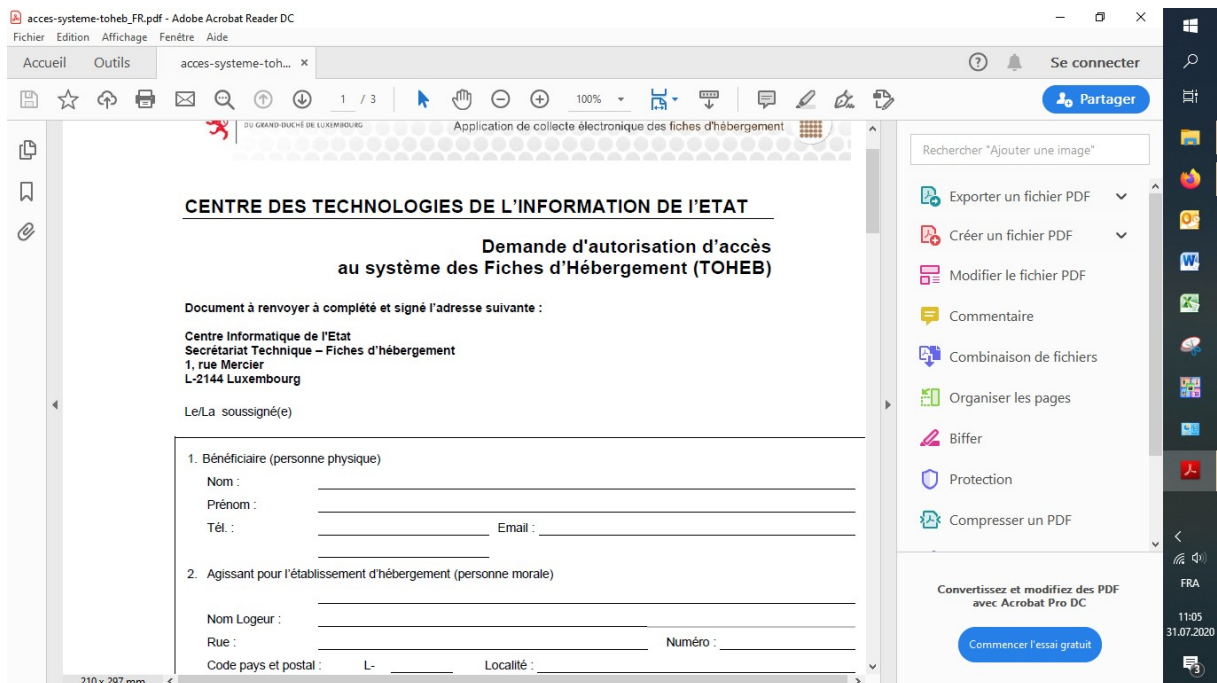
Navigateurs Internet :

- Internet Explorer 6 ou supérieur ;
- Mozilla Firefox.

Modalités pratiques

Accès à l'application de collecte électronique des fiches d'hébergement (document à imprimer et à compléter)

(voir page 5 point 4 « Fiches d'hébergement - accès au système (TOHEB) »)



access-systeme-toheb_FR.pdf - Adobe Acrobat Reader DC

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

Accueil Outils access-systeme-toh... x

1 / 3 100%

Rechercher "Ajouter une image"

Exporter un fichier PDF

Créer un fichier PDF

Modifier le fichier PDF

Commentaire

Combinaison de fichiers

Organiser les pages

Biffer

Protection

Compresser un PDF

Convertissez et modifiez des PDF avec Acrobat Pro DC

Commencer l'essai gratuit

210 x 297 mm

2/5

Pour pouvoir utiliser l'application de collecte électronique des fiches d'hébergement, vous devez :

1. télécharger et imprimer la [demande d'accès](#) ;
2. lire attentivement, remplir et signer la demande d'accès ;
3. [envoyer la demande d'accès par courrier à l'adresse suivante](#) :

Centre des Technologies de l'information de l'Etat
Secrétariat Technique - Fiches d'hébergement
1, rue Mercier
L-2144 Luxembourg

Dans un premier temps, vous recevrez **par Email** le code PIN qui vous permettra de vous connecter au système.

Ce code PIN ne sera utilisable que lorsque les étapes 4 et 5 auront été complétées avec succès.

Dans un second temps, vous recevrez **par voie postale** le matériel nécessaire pour vous connecter au système.

Ce matériel comporte une carte à puce et un lecteur de carte.

4. télécharger et installer le [middleware pour smartcard LuxTrust](#) qui convient sur l'ordinateur que vous allez utiliser pour vous connecter au système des fiches d'hébergement ;
5. brancher le lecteur de carte à l'ordinateur et insérer la carte ;
6. vous connecter à l'application de [collecte électronique des fiches d'hébergement](#) et saisir votre code PIN.

Attention, la saisie successive de 3 codes PIN erronés entraîne un blocage de la carte.

En cas de blocage de votre carte, veuillez prendre contact avec [Guichet.lu Helpdesk](#) pour obtenir une assistance.

Vous pourrez ensuite procéder à la saisie des fiches et accéder aux autres fonctionnalités du système décrites dans le [manuel utilisateur](#).

Fiches - voyageurs seuls ou accompagnés

Au plus tard le **lendemain de l'arrivée** du voyageur, l'établissement d'hébergement doit remplir ou faire remplir une fiche d'hébergement par le **voyageur**.

Le logeur doit exiger la **pièce d'identité du voyageur principal** afin de vérifier les renseignements fournis.

Pour saisir les données requises, le logeur se connecte à l'application de [collecte électronique des fiches d'hébergement](#) (voir le [manuel utilisateur](#)) et crée une nouvelle fiche.

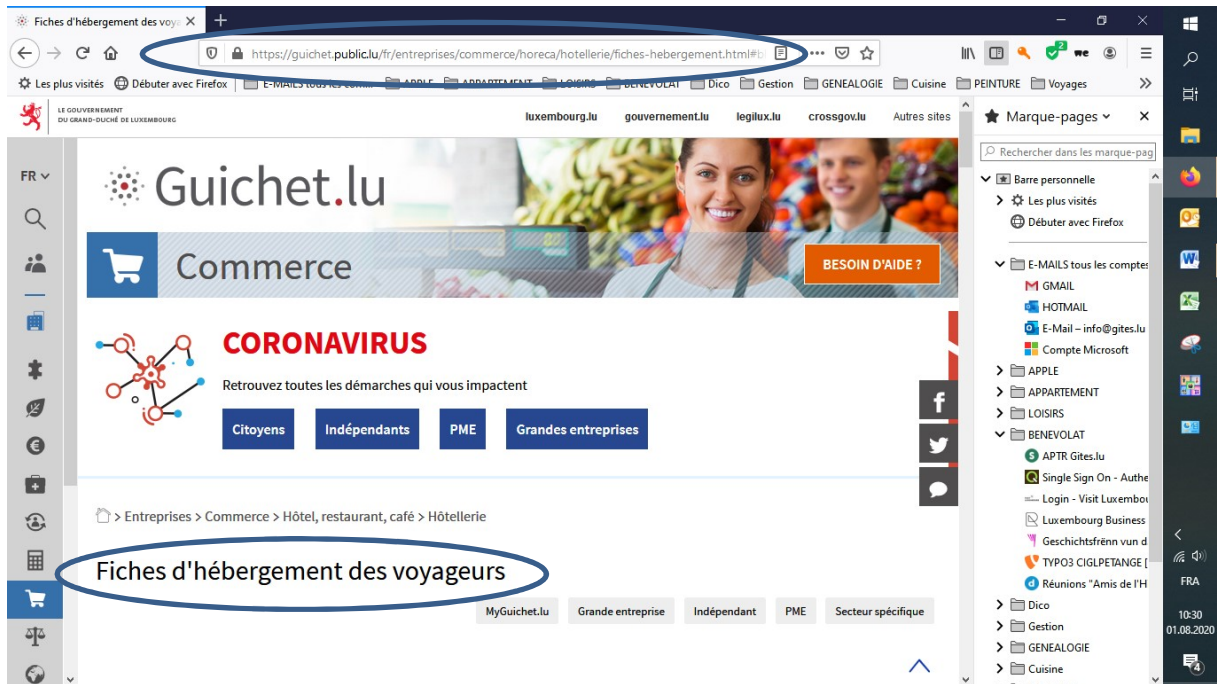
Il doit alors indiquer les informations concernant :

- le **voyageur principal** :
 - nom ;
 - prénom(s) ;
 - date de naissance ;
 - lieu de naissance ;
 - nationalité ;
 - numéro de la pièce d'identité ;
 - code postal, localité et pays de résidence (les indications de la rue et du numéro sont facultatives) ;
- le **séjour** :
 - date d'arrivée ;
 - date présumée de départ ;
 - but du séjour (affaires/congrès ou loisirs/autres).

En ce qui concerne les campings, le **type de campeur** est également à transmettre (résidentiel ou autre) ;

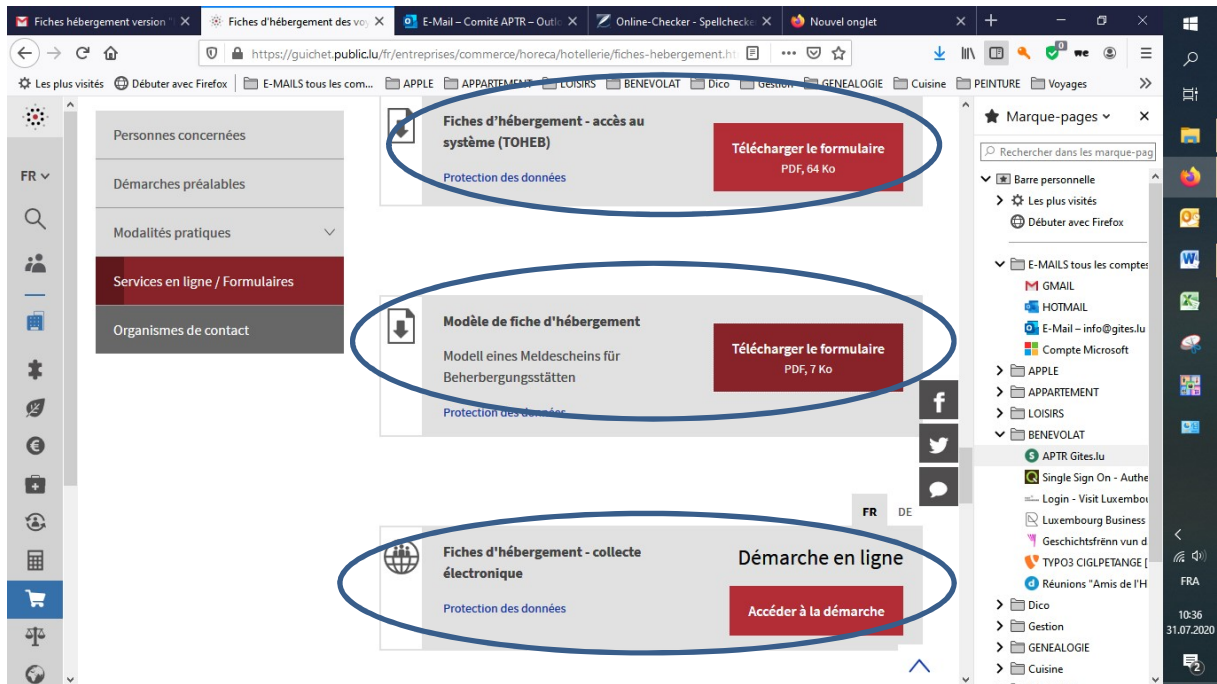
- le **nombre total de personnes** accompagnant le voyageur principal (y compris **tous les enfants** et toutes les **personnes voyageant en groupe**).

3. PREMIER ECRAN SUR GUICHET.LU



The screenshot shows the Guichet.lu website interface. The browser address bar contains the URL <https://guichet.public.lu/fr/entreprises/commerce/horeca/hotellerie/fiches-hebergement.html#>. The main navigation bar includes 'Commerce' and 'BESOIN D'AIDE?'. A 'CORONAVIRUS' banner is present with buttons for 'Citoyens', 'Indépendants', 'PME', and 'Grandes entreprises'. The breadcrumb trail reads 'Entreprises > Commerce > Hôtel, restaurant, café > Hôtellerie'. The page title is 'Fiches d'hébergement des voyageurs'.

4. DOCUMENTS DISPONIBLES A TELECHARGER



The screenshot shows the 'Fiches d'hébergement' page. The left sidebar contains a menu with 'Services en ligne / Formulaires' selected. The main content area lists three items:

- Fiches d'hébergement - accès au système (TOHEB)**: Includes a download icon, 'Protection des données', and a red button 'Télécharger le formulaire PDF, 64 Ko'.
- Modèle de fiche d'hébergement**: Includes a download icon, 'Modell eines Meldescheins für Beherbergungsstätten', 'Protection des données', and a red button 'Télécharger le formulaire PDF, 7 Ko'.
- Fiches d'hébergement - collecte électronique**: Includes a globe icon, 'Démarche en ligne', 'Protection des données', and a red button 'Accéder à la démarche'.